Les fondements des législations d'application à l'activité de distribution d'assurances (vie & non-vie)

OBJECTIFS

L'objectif de ce recyclage est de déterminer et de comprendre les règles d'application à l'activité de distribution d'assurances, hormis la législation de contrôle et celle relative au contrat d'assurance.

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Type de formation:

E-learning - étude à distance

Prix:

- Membre: € 185.00
- Non-membre: € 210.00
- Partner BZB: € 185.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Assurances: **15h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation est principalement destinée aux personnes :

- qui occupent une fonction réglementée dans la distribution d'assurance, en particulier :
  - ceux qui sont dispensés d'examen par leur diplôme ;
  - ceux qui ont obtenu leur attestation de connaissance :
    - avant 2021, afin d'acquérir au moyen de ce recyclage les connaissances requises par l'IDD (module 1.2);
    - depuis 2021, afin de rafraîchir et d'approfondir au moyen de ce recyclage les connaissances acquises ;
- qui occupent une fonction autre que celle de la distribution d'assurance et souhaitent s'initier à l'assurance sans passer d'examen.

(Connaissances professionnelles requises conformément aux articles 13 et 14 de l'arrêté royal du 18 juin 2019).

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- La législation sur la distribution d'assurances (partie 6 de la loi du 4 avril 2014 relative à l'assurance)
- L'obligation d'information et les règles de conduite (partie 6, chapitre 5, de la loi du 4 avril 2014 relative à l'assurance)
- La déontologie professionnelle ;
- Le Livre VI du Code de Droit Economique – Pratiques du marché et protection du consommateur
- La loi relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces
- Le Règlement général sur la protection des données (RGBD)

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: 15 heures
- **Nombre de pages syllabus :** +- 100 pages
- **Heures de recyclage :** Chaque module comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées pour ce module. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« e-learning - étude à distance »** est un auto-apprentissage à 100 %. Il s'agit d'une forme d'apprentissage dans laquelle le participant traite individuellement, à son propre rythme, du contenu d'apprentissage qui est proposé sous la forme d'un syllabus rédigé par le formateur. Celui-ci est proposée au format numérique (PDF) via la plateforme d'apprentissage MyFA, éventuellement complété par une plateforme d'exercice.

Matériel didactique :

- Syllabus
- Questions d'entraînement